

Comment contacter l'Assurance Maladie de l'Essonne pendant le confinement

Durant toute la période de confinement, l'Assurance Maladie de l'Essonne, invite ses assurés, pour toute demande ou démarche, à privilégier les canaux dématérialisés de contact. Jusqu'à la levée des mesures de confinement, les points d'accueil physique seront fermés.

Ouvrir son compte ameli

Il est facile et rapide de créer son compte personnel sur ameli.fr, dès lors que sa carte Vitale est bien à jour et avec ses coordonnées bancaires sous la main. Par ailleurs, il est possible de le faire via France Connect, notamment avec ses identifiants des impôts.

Pour contacter les services de l'Assurance Maladie de l'Essonne, il convient désormais de privilégier les services en ligne, en utilisant le compte personnel sur ameli.fr et sur applications smartphone et tablette.

Le compte ameli, fort de ses 34 millions d'abonnés, permet en effet d'effectuer la plus grande partie des démarches les plus courantes ; il permet de suivre ses remboursements, obtenir une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières, actualiser une information personnelle (téléphone, coordonnées bancaires...). Il permet également d'interroger notre Chatbot ou de contacter nos services par courriel. Par ailleurs, le site ameli.fr comporte toutes les informations utiles, à la fois sur les droits et démarches comme sur les prestations proposées.

Les équipes de la CPAM de l'Essonne sont mobilisées durant cette période difficile pour garantir la continuité de service sur les remboursements de soins, le versement des indemnités journalières, des rentes et des pensions d'invalidité. Plus que jamais, l'Assurance Maladie joue son rôle au service de la santé de chacun.

A propos de l'Assurance Maladie de l'Essonne

La CPAM de l'Essonne protège la santé de plus d'un million deux cent mille Essonniennes et Essoniens. Acteur central du système de santé, l'Assurance Maladie agit auprès de l'ensemble des assurés, professionnels de santé, employeurs, partenaires institutionnels, pour permettre à chacun d'accéder à ses droits et aux soins dont il a besoin

Contact :

Jean-Marc Bouly
Responsable Communication
06 82 40 42 28
jmbouly@yahoo.com